INFOS DETTWILLER
NOOCHRICHTE ROSENWILLER

4
Juillet - Août
2019

organisé par les Sapeurs pompiers et l'UMPS

VIE MUNICIPALE
PROJETS
POPULATION
ENVIRONNEMENT
SOLIDARITÉ
MANIFESTATIONS
AGENDA

Cour de l'Ecole

Animé par

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 MAI 2019

Voici les résumés des dernières séances du Conseil Municipal. Les comptes rendus sont téléchargeables sur le site de la Commune : www.dettwiller.fr et consultables en Mairie

AFFAIRES DU PERSONNEL

- Création de postes d'emplois saisonniers pour le Service Technique :

Le Conseil Municipal :

APPROUVE la création de 4 postes d'emplois saisonniers (2 pour le mois de juillet, et 2 pour le mois d'août).

- Création d'un poste d'emploi saisonnier pour la bibliothèque :

Le Conseil Municipal :

APPROUVE la création d'un contrat saisonnier pour les périodes du 1er au 15 juin, puis du 15 juillet au 31 août 2019.

AFFAIRES FONCIERES

Le Conseil Municipal :

APPROUVE le transfert de propriété foncière :
lotissement Weingarten III de 162.73 ares pour un montant total de 67 804,17 € HT.
« Zone Eigen » de l'ensemble des parcelles encore inscrites au budget principal, soit un total de 160,34 ares pour un montant total de 252 554 € HT.

- Acquisition d'une parcelle :

Le Conseil Municipal :

RENONCE à faire valoir son droit de préférence pour la parcelle 16 section 47.

AFFAIRES FINANCIERES

- Décision Budgétaire Modificative - Budget Communal :

Le Conseil Municipal :

DECIDE d'approuver les mouvements constituant la première décision budgétaire modificative du budget principal de l'exercice 2019, s'équilibrant en dépenses et en recettes.

ATTRIBUTION DE MARCHES

- Quartier Rouvillois :

Lot 1 : Travaux de voirie - Entreprise GCM pour un montant total de 194 985,90 € HT.
Lot 2 : Pose de réseaux secs - Eclairage public : Entreprise SOBECA pour un montant total de 119 999,80 € HT.

- Complexe sportif :

Après appel à candidature et analyse des dossiers présentés, trois cabinets d'architectes ont été retenus. Il s'agit de M. Associés, Rey de Crécy et Baus-san-Palanche. Les trois candidats seront reçus et auditionnés avant choix définitif.

- Restauration intérieure de l'Eglise :

Le point est développé sur la page suivante.

- Aménagement de l'entrée ouest de Rosenwiller :

La consultation a été lancée. Ils s'agit de réaliser les travaux de sécurisation de l'entrée ouest de Rosenwiller, du cheminement piétonnier vers le cimetière, ainsi que l'aménagement de la place de retournement près du Club des Jeunes. L'achèvement du chantier est prévu fin septembre.

- Gestion du cimetière :

Le Conseil Municipal :

APPROUVE la proposition de la Communauté de Communes du Pays de Saverne pour la gestion des cimetières via le Système d'Information Géographique (SIG), comprenant notamment la numérisation des plans des tombes.

RÉNOVATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE

C'est parti !

La première tranche des travaux de rénovation de l'Eglise s'est déroulée au mois de juin. Le linoléum posé à la tribune contenait de l'amiante. Pour enlever cette matière toxique, il a fallu installer une bulle étanche de confinement sur toute la tribune reliée à un espace de décontamination installé dans la nef. Les ouvriers travaillaient par tranche de 2 heures et avant de sortir, étaient obligés de prendre 2 douches une avec leur combinaison et une sans. Le montage de la bulle a duré près d'une semaine. Ils ont ensuite arraché le sol en bois avec le linoléum. Tous ces déchets, qui resteront propriété de la commune seront mis en décharge contrôlée.
Ces travaux de désamiantage effectués par l'entreprise CGM Démolition de Bouxwiller ont coûté 15 480 € TTC.

La 2ème tranche des travaux est la protection de l'orgue Stiehr-Mockers. Cinq facteurs d'orgue ont répondu à l'appel d'offres. Après analyse par les organistes, c'est Organotec, M. CAILLEUX de Huningue qui a été retenu. Il a démonté les ornements et les tuyaux de la pédale avant de construire une cage en bois autour de l'orgue.

Coût prévisionnel des travaux : 4 886,40 € TTC.

Les travaux de rénovation, à proprement parler, ont pris du retard. En effet, l'appel d'offres n'a pas connu le succès escompté. Plusieurs lots n'ont recueilli aucune offre (Maçonnerie, chauffage, …). Un autre a été déclaré infructueux car largement au-dessus du prix d'objectif. Pour d'autres lots, des informations complémentaires ont été demandées. Une deuxième consultation a été nécessaire.
Au moment où vous lirez l'article, les lots auront été attribués et les travaux proprement dits pourront commencer. La réouverture de l'église aura lieu début 2020.

Le coût total de l'opération (travaux, maître d'œuvre, AMO, etc.) est estimé à près de 380 000 € HT. La répartition se fera entre les 2 paroisses et la Commune.

Alfred KLEITZ

Photo 1 : bulle étanche de confinement,
Photo 2 : place de la chorale,
Photo 3 : tuyaux de l'orgue démontés,
Photo 4 : orgue coffré et enveloppé.

PROJETS

QUARTIER ROUVILLOIS

Aménagées entre 1955 et 1962, les rues du quartier Rouvillois avaient grandement besoin d'une remise à neuf. L'opération a débuté fin 2017 par le renouvellement de la conduite d'eau potable.

Les Etudes et les appels d'offres ont pris un certain temps. Les riverains ont souffert pendant toute cette période d'une chaussée en très mauvais état. Nous leur exprimons ici toutes nos excuses pour ces désagréments.

Enfin les travaux de voirie ont commencé.

Alfred KLEITZ

L'Entreprise GCM a préparé le terrain en enlevant l'ancien enrobé. La Société Sobeca procède à la mise en souterrain du réseau de télécommunication et de l'éclairage public. Les mâts d'éclairage seront posés ultérieurement.

Ensuite la Société GCM posera les bordures de trottoir et le nouveau revêtement.

Coût des travaux :

Voirie 194 985,90 € HT.
Réseaux secs : 119 990,80 € HT.

EN ROUTE POUR LA FIBRE OPTIQUE

La Commune de Dettwiller sera prochainement raccordée au réseau Rosace. Les études sont terminées et les travaux de déploiement vont démarrer. L'arrivée de la fibre optique est prévue pour l'année 2020.

Une réunion publique d'information sera organisée en amont de l'ouverture commerciale. Les habitants et les responsables des entreprises seront invités à cette réunion pour comprendre les étapes de raccordement à suivre ainsi que pour rencontrer plusieurs opérateurs présents sur le réseau Rosace et découvrir leurs offres.

Dès que l'ouverture commerciale sera effective, chaque foyer pourra souscrire un abonnement à la fibre et bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

L'intérêt de la fibre pour les particuliers :

- un accès ultra-rapide à Internet (avec un débit de 10 à 100 fois supérieur à l'ADSL),
- la télévision ultra haute définition et tous les services interactifs associés,
- un confort par l'utilisation simultanée et performante de plusieurs appareils connectés à la même source Internet,
- de nouveaux usages (télétravail, télémédecine, domotique …).

Pour plus d'informations, et pour connaitre l'avancée du déploiement dans la Commune, en Alsace ou en France ? Inscrivez-vous en ligne à la lettre d'information Rosace : www.rosace-fibre.fr ou URL direct : https://www.rosace-fibre.fr/newsletter/inscription

Qu'est-ce que la fibre optique ?

Entourée d'une gaine protectrice en plastique, la fibre optique est un fil en verre plus fin qu'un cheveu permettant de transporter des données par le biais d'un signal lumineux. Celle-ci permet de transmettre des quantités de données à la vitesse de la lumière, quasiment sans limitation de débit. En effet, à la différence du cuivre, le débit n'est quasiment pas altéré par la distance et peut être symétrique, c'est-à-dire identique pour la réception (débit descendant) et l'envoi de données (débit ascendant).

POPULATION

GRANDS ANNIVERSAIRES

Madame Odette LANG

Le temps s'est arrêté l'instant de 2 journées. L'une en mai, l'autre en juin. Belles journées pour fêter les 90èmes anniversaires qui nous ont permis, comme à chaque fois, de voyager dans le passé. Histoires remplies d'anecdotes riches en humour et en émotion. Nous pouvons que souhaiter que les prochaines années soient remplies d'autant de bonheur et de plaisirs.

Brigitte MULLER

Madame Suzanne TRUMPF

Ils fêteront leur anniversaire au mois de juillet ainsi qu'au mois d'août :

03/07 : Marthe GURTLER née FAESSEL (86 ans),
04/07 : Erna KURTZ née SCHMITT (90 ans),
05/07 : Jeanne MISS née BENTZINGER (85 ans),
11/07 : Jacqueline ROLL née HAFNER (93 ans),
16/07 : Alice PHILLIPPS née STROH (92 ans),
23/07 : Désiré BLOSSER (96 ans) et François SCHMITT (94 ans),
24/07 : Marie-Thérèse BROQUET (89 ans),
25/07 : Lili HUBER née DREGER (93 ans),
27/07 : Marthe GANTZER née BRUNET (93 ans),
28/07 : Marie-Thérèse KIEFFER née GAENG (87 ans),
31/07 : Berthe MULLER née BENDER (93 ans) et Jean-Jacques MATTER (86 ans).
04/08 : Germaine REMMER née BRUNETEAU (85 ans),
09/08 : Marie-Louise GEBUS née ULRICH (85 ans),
15/08 : Hortense KOLB née KORMANN (86 ans),
21/08 : Irma CAPOZZA née IMBS (86 ans).

Naissances :

01/05 : Carel, fils de Catherine SCHREIBER et d'Adrien WETTA,
02/05 : Gabriel, fils de Lucia TEIXEIRA ANDRADE et de Filipe MACHADO BARROS,
06/05 : Lény, fils de Florence VANPOPERINGHE et de Romaric WEIL,
21/05 : Caroline, fille de Mariia IVANOVA et de Grégory PETER.

Mariages :

18/05 : Stéphanie GENTY et Samir SLIMANI,
07/06 : Aurélie KAUFFMANN et Lucky URBATZKA,
15/06 : Mélanie REHM et Alexandre KAUFFER,
21/06 : Sabrina GARNIER et Alexandre WOLFF,
22/06 : Céline PAX et Laurent CARON.

Pacs :

12/07 : Déborah SCHREIBER et Yannick RIEHL,
19/07 : Estelle ARNOLD et Stéphane KLEIN.

Sabrina et Alexandre WOLFF

Aurélie et Lucky URBATZKA

Décès :

03/05 : Bernard ACKER,
16/05 : Marthe NOTTER, épouse DELIO,
17/05 : Frieda WOLBER, épouse SCHMALTZ,
31/05 : Paulette RAMSPACHER, épouse ROOS,
01/06 : Paul WEBER.

ZORN-RIED : PETIT POISSON DEVIENDRA GRAND

La gestion piscicole, préoccupation première des pêcheurs.

Comme tous les ans, les responsables viennent de procéder à l'alevinage de la Zorn et du Mosselbach. Les 2 000 petites truitelles de 4 à 6 cm proviennent de la pisciculture fédérale d'Obenheim, dirigée par M. Martin GERBER, natif de Dettwiller, le fils de Pierrette et de Jean.

Martin GERBER gère cet Etablissement depuis de nombreuses années et plus précisément depuis son aménagement après la pollution du Rhin par l'usine Sandoz en 1986. Moi-même l'ayant côtoyé dans son travail depuis de longues années, j'affirme que son expérience et ses compétences sont vraiment hors du commun.

Quant à nos alevins, précisons qu'ils sont issus de géniteurs capturés périodiquement par Martin GERBER sur le Baerenbach (près de Saverne) au moment de la période de reproduction des salmonidés, les ovules étant extraits sur place, car il est exclu que ces géniteurs de souche reconnue génétiquement pure, puissent quitter ce cours d'eau.

Les truitelles ont bien grandi … Un beau tableau, mais qui n'est plus exceptionnel.

Sur une gravière près du Rhin. L'un des sites d'élevage.

Notre opération d'alevinage est une vraie réussite, et comme je tenais à le dire, à Dettwiller, plus de repeuplements de gros poissons d'origine douteuse, souvent pratiqués par ailleurs ; des poissons dont un grand nombre n'est jamais repris et qui dévalent très rapidement faute de nourriture qui leur tombait du ciel en pisciculture. Et d'ailleurs, quel plaisir peut-on avoir à capturer de tels poissons ? Sans parler du coût de ces opérations incompréhensibles pour un pêcheur, sachant aussi que le coût de nos truitelles, déjà bien inférieur, et en plus subventionné à 50 % par notre Fédération. Bien entendu, ces poissons ne seront pêchables que dans 2 ou 3 ans, mais comme notre opération est annuelle, la photo ci-contre se passe de commentaires !

Sur la Zorn, les alevins sont déposés sur les hauts-fonds entre les longs filaments flottants des renoncules aquatiques, loin des prédateurs. Ces plantes abritent aussi leur premières nourriture : gammares et autres petites larves.

<u>Le plan d'eau de la Speck</u> …
<u>Un modèle de biodiversité</u> !

Il y a quelques semaines, les habitués du site auraient pu admirer les magnifiques bouquets bleus formés par les iris de Sibérie plantés par les pêcheurs ; encore fallait-il lâcher son smartphone et lever la tête.

Suite à quelques questions … Les cris entendus souvent, ne sont pas ceux des petits canards, mais bien le croassement des grenouilles qui peuplent maintenant en nombre notre plan d'eau, même si ce ne sont que les canards qui sont visibles. Pour le moment, il y en a dix. Mais combien seront-ils encore en automne lorsque les hérons, les brochets et autres prédateurs auront prélevé leur part ?

Article de Benoît FRITSCH - Président
Photos de Médard FRITSCH

ENVIRONNEMENT

RAPPEL AUX HABITANTS

ENTRETIEN DES TROTTOIRS :

Les riverains sont tenus de **balayer et d'entretenir (arrachage de l'herbe) les trottoirs et les caniveaux, le long de leur propriété de façon régulière.**
Lors de la chute des feuilles, les riverains sont tenus de les balayer et de les ramasser dans les moindres délais le long de leur propriété.
L'ensemble des résidus de balayage, les feuilles mortes ne doivent pas être mis au caniveau (risque de bouchage des avaloirs) mais ramassés et traités comme les autres déchets.
Les usagers de la voie publique, ainsi que les riverains, sont tenus d'éviter toute souillure de cette voie ainsi que des espaces publics.

ENTRETIEN DES PLANTATIONS :

Les riverains sont dans l'obligation de procéder régulièrement à la taille des haies ou autres arbres surplombant ou débordant sur le domaine public.
Après toute opération de taille de haies ou autre en bordure de voie publique, les riverains ont l'obligation de ramasser les déchets et de les évacuer à la déchetterie. A défaut d'exécution, cette opération sera effectuée par la commune aux frais du propriétaire et après mise en demeure.

NUISANCES SONORES :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que raboteuses, scies mécaniques, perceuses, tondeuses à gazon à moteurs thermiques, tronçonneuses, **peuvent être effectués les jours ouvrés de 7h00 à 20h00**.

DÉJECTIONS ANIMALES :

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique et dans les espaces publics (parcs, jardins publics, espaces verts aménagées, etc …) qu'à la condition d'être tenus en laisse.
Les déjections animales sont interdites dans les espaces publics : voiries, trottoirs, espaces verts, pelouses, aires de jeux …
Des sachets sont à votre disposition en mairie et 4 distributeurs de sachets ont été mis en place à différents endroits de la Commune.

FEUX DE JARDIN :

Les activités dégageant des fumées susceptibles d'incommoder le voisinage ou de présenter un danger notamment **les feux de végétaux, bois, pneus, plastiques, etc … sont interdits.**

Ces infractions peuvent être sanctionnées par une contravention de 1ère classe du code pénal.

LA PECHE … UN LOISIR IDEAL !

VENEZ VOUS INSCRIRE ET PARTICIPER À LA REUNION D'INFORMATION PREVUE, LE :

SAMEDI 13 JUILLET 2019
DE 10H00 À 12H00

SUR NOTRE SITE DU PLAN D'EAU DE LA SPECK.

DES RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION ZORN/RIED REPONDRONT À TOUTES VOS QUESTIONS.

VOUS POUVEZ EGALEMENT CONSULTER NOTRE SITE INTERNET :

http://zornried.dettwiller.free.fr/

BAGUAGE DE LA CHOUETTE CHEVÊCHE

Dernièrement, la Ligue de la Protection des Oiseaux, en l'occurrence Messieurs Dominique BERSUDER et Jean-Marc BRONNER ont procédé au baguage de 4 jeunes chouettes chevêche. Ce petit rapace (taille de 26 cm et un poids d'environ 200 gr) de la famille des strigidés, qui comprend les chouettes et les hiboux, est le plus diurne de ces espèces.

Il chasse surtout les campagnols, mais se nourrit d'insectes, de vers de terre, de petits reptiles et même de jeunes passereaux.

La chouette chevêche affectionne les vergers où elle niche dans les cavités des vieux arbres, souvent à proximité de prairies pâturées. La femelle pond de 4 à 8 œufs au début du printemps, les jeunes quittant le nid 1,5 mois après l'éclosion (fin juin-début juillet).

La disparition des vergers participe au déclin de l'espèce par destruction de l'habitat. Des nichoirs peuvent être mis en place, afin de préserver la chouette chevêche.

Claude ZIMMERMANN

GEPETTO

Avec beaucoup d'amour, Gepetto, le papa bien connu de notre ami Pinocchio, a donné vie à son petit bonhomme en bois.

Voilà que, **Joseph,** notre Employé Communal bien connu et autant apprécié de tous, devient un peu notre Gepetto local. Il est le papa de ces deux jolis personnages qui désormais gardent un œil vigilant sur le passage piéton de l'École Primaire.
Ce fût d'abord une belle idée, puis beaucoup de persévérance durant les soirées hivernales, de la découpe, des dessins, des couches de peinture …

Et voilà, Joseph, passionné, nous installe ce printemps le petit garçon et la petite fille que les écoliers et leurs accompagnateurs saluent désormais tous les jours. Joseph, est très fier du rôle protecteur qu'il a confié à ce petit couple qui ne manque pas d'inviter les automobilistes à la prudence.

Mais au fait, comment s'appelle cette toute petite fille rigolote et son espiègle petit frère ? Comment pourrait-on les appeler ?

Pas d'inquiétude, les enfants de l'École ont de bonnes idées, les prénoms du couple seront vite choisis. Peut-être une idée de concours …

Mille mercis à notre Gepetto pour cette remarquable réalisation.

Marc VOGEL

BOUTIQUE SOLIDAIRE - LA FRINGUERIE

La Fringuerie

Ensemble, soyons artisans de paix

QUI SOMMES-NOUS ?

La Fringuerie est un projet d'entraide sociale de proximité. Elle est portée par le consistoire de Dettwiller (les paroisses protestantes du secteur) et soutenue par la commune de Dettwiller et l' UEPAL.
La Fringuerie est gérée par une équipe de bénévoles de toutes origines sociales ou confessionnelles adhérant au projet et aux valeurs décrites dans une Charte.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- La Boutique solidaire fonctionne grâce aux dons de vêtements et accessoires faits par des particuliers.
  Les bénévoles trient les dons pour mettre en vente les articles propres et en bon état. Les prix sont modiques pour faciliter l'accès à tous.
  Les articles ne convenant pas sont déposés chez VETIS à Niederhausbergen ; cette association exploite de manière solidaire et responsable la filière du vêtement d'occasion et du chiffon, dans le respect des personnes et du développement durable, pour et par la création d'emplois.
- Les bénéfices des ventes à la Fringuerie permettent l'attribution d'aides à des personnes dans le besoin et dans des situations d'urgence, en lien avec les assistantes sociales du Conseil Départemental, les CCAS, les réseaux d'entraide confessionnels et associatifs.
- La Fringuerie propose aussi différentes activités qui favorisent la rencontre et permettent de tisser des liens.

COMMENT SOUTENIR LE PROJET ?

- Déposer les affaires dont vous n'avez plus l'utilité
- Acheter à la Fringuerie
- Rejoindre l'équipe de bénévoles

BOUTIQUE SOLIDAIRE

Vêtements • Accessoires • Linge d'occasion

La Fringuerie

27 rue de la gare 67490 DETTWILLER

DATES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Merci de prévoir un sac/cabas pour emporter vos achats

Samedi 24 août 2019	10h-17h
Dimanche 25 août > Messti	9h-16h
Vendredi 13 septembre	10h-18h
Samedi 14 septembre	10h-17h
Vendredi 11 octobre	10h-18h
Samedi 12 octobre	10h-17h
Vendredi 8 novembre	10h-18h
Samedi 9 novembre	10h-17h
Vendredi 6 décembre	10h-18h
Samedi 7 décembre	10h-17h

DÉPÔTS

- Aux horaires d'ouverture à la vente
- Les semaines impaires lundi, mardi et vendredi de 13h30 à 16h et mardi 19h à 21h

CONTACTS
La Fringuerie

07.69.13.16.44
facebook.com/La-fringuerie
Carole ARBOGAST-EBERSOLD, pasteur

uepal

RECOMMANDATIONS EN CAS DE CANICULE :

Comme chaque année le plan canicule est activé. Si vous vivez seul(e) à domicile, êtes âgé(es) de plus de 60 ans ou êtes en situation de handicap, vous pouvez vous inscrire ou vous faire inscrire (coordonnées complètes comprenant un numéro de téléphone fixe ou portable) par un de vos proches, amis ou voisins auprès de la Mairie de votre Commune.

Pour Dettwiller au 03.88.91.40.21 ou info@dettwiller.fr
En cas de déclenchement du niveau 3 du plan canicule (alerte orange) nous pourrons alors vous contacter.
En cas de non réponse de votre part, nous entreprendrons les démarches nécessaires afin de s'assurer de votre bien-être.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre.

Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

Vous devez remplir le formulaire disponible en ligne : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033

L'imprimer, puis vous rendre, muni du formulaire, à votre Commissariat ou Brigade de Gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ !

BIBLIOTHÈQUE - DÉSHERBAGE

En 2018, la Bibliothèque a procédé à un désherbage (le désherbage consiste à retirer des rayonnages les documents qui ne peuvent plus être proposés au public). L'Association des Amis de la Bibliothèque a organisé une brocante avec ses livres retirés. Les bénéfices ont permis d'acheter des nouveaux documents pour adultes et enfants lors du salon du livre.

Brigitte ROLL

SALON DU LIVRE 2019

Le Salon du Livre a fermé ses portes sur des notes de satisfaction. Malgré le temps pluvieux et frais, les assidus à la lecture n'ont pas hésité à venir à la rencontre des auteurs présents, et ces derniers sont repartis satisfaits de cette 5ème édition du Salon du Livre.

« Je tenais encore à vous remercier pour le chaleureux accueil. J'ai vraiment préféré cette édition à la précédente. La prochaine pourrait être dans la même trempe ! ».

Par Michel K.

« Encore merci à toute l'équipe, pour votre organisation, vos petites attentions et vos tartes à la rhubarbe évidemment ! Reposez-vous bien après ces dernières semaines bien intensives. Bonne continuation ».

Par Agnès P.

Brigitte ROLL

FÊTE DE LA MUSIQUE 2019

Cette année, la Fête de la Musique à Dettwiller a eu lieu le samedi 22 juin à partir de 16h00. Pour des raisons liées à la météo, elle s'est déroulée à la Salle Polyvalente, rue du Stade.

La fête a débuté avec le Concertino de fin d'année "FAITES DE LA MUSIQUE" lors duquel différents duos, trios et autres ensembles, préparés par leurs professeurs, se sont succédés sur la scène. C'est la classe d'orchestre de l'École de Musique qui, sous la direction de Natacha PETROVA-KAUFFENSTEIN a clos cette partie très appréciée par les parents.

Vers 19h00, c'est l'Ensemble Vocal qui, sous la direction de Richard SIEGRIST a interprété des pièces choisies dans son répertoire. Vers 20h15, l'Orchestre d'Harmonie terminait cette première partie de la soirée avec des morceaux entraînants et rythmés de musique sud-américaine ainsi que des pièces plus traditionnelles de « Bloßmusik ».

C'est après cette première partie de soirée que le groupe Rock canadien NÖYZE, invité pour cette occasion par la Musique Municipale et formé de quatre musiciens a diverti un public attentif et conquis jusque vers 23h00.

FÊTE NATIONALE

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Dettwiller et l'UMPS (Unité Mobile de Premiers Secours), en collaboration avec la Mairie organisent sa traditionnelle fête du :

13 JUILLET

Elle se tiendra dans la cour de l'Ecole (en cas de pluie à la Salle Polyvalente).
A partir de 18h00, une restauration sur place sera possible avec des tartes flambées, des grillades et des knacks.

Une animation pour les enfants sera proposée avec des jeux gonflables d'extérieur.

De 19h30 à 02h00 : Bal Populaire avec l'Orchestre « CADENCE »,
À 21h30 : défilé de lampions avec les jeunes,
À 22h00 : Discours du Maire, suivi de l'hymne national.

Pour le défilé aux lampions, il est donné rendez-vous aux enfants, petits et grands à 21h30, Place de la Gare (lampions fournis gratuitement par la Commune).

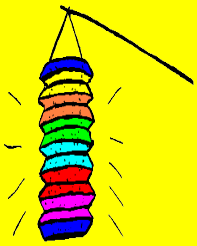

La Commune offrira une paire de knacks aux enfants présents

Brigitte ROLL

LES 2ÈMES FOULÉES DE DETTWILLER

VENDREDI 23 AOÛT 2019

Les courses proposées sont accessibles à tous les profils de coureurs, amateurs ou confirmés. Un certificat médical pourra être requis.

Une mise en jambe, avec des recommandations sportives pour les novices, sera proposée par la section CAP Liberté.

En fonction des tracés retenus, les participants découvriront les rues de la Commune, les berges sauvages de la Zorn, certains quartiers et dénivelés méconnus ainsi que les paysages avoisinants.

A l'issue des courses et de la remise des prix, les sportifs et spectateurs pourront profiter de la restauration proposée sur place (tartes flambées et petite restauration à la salle polyvalente).

Cette date correspond à la date d'ouverture du Messti de Dettwiller qui est toujours programmé le dernier week-end du mois d'août dans la Commune.

L'Office Municipal des Sports Cultures Art et Loisirs, La section Course A Pied de la Liberté et la commune de Dettwiller organisent les 2èmes Foulées de Dettwiller.

DNA DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE
TRUMPF MAISON FONDÉE EN 1925
Crédit Mutuel CRÉDIT MUTUEL DETTWILLER-NEUWILLER

A SAVOIR :

Des perturbations à la circulation interviendront dans l'ensemble des rues du Centre-Ville et du Quartier Rouvillois entre 16h00 et 22h00.

La vitesse sera limitée à 30 km/h.
La circulation sera interdite aux véhicules sur le chemin de la Speck de 18h00 à 22h00.

L'interdiction de circulation n'est pas applicable aux véhicules de secours et de sécurité.

Tout véhicule stationnant en un endroit interdit sera considéré comme gênant et verbalisé ou enlevé selon la réglementation en vigueur.

Informations complémentaires sur :
www.dettwiller.fr

INSCRIPTIONS SUR :www.performance67.com

- Courses enfants et scolaires à partir de 16h30 (gratuites),
- Courses benjamins et minimes à partir de 17h30 (gratuites),
- 5 km : départ à 18h45 (5 € de frais d'inscription),
- 10 km : départ à 19h30 (10 € de frais d'inscription)
- Majoration des tarifs de 3 €, lors de l'inscription le jour de la course.

MESSTI 2019

Sur le thème des Années 60
(organisateur la COMMUNE avec les Associations)

Vendredi 23 août :

17h00 : Ouverture du Messti (cour de l'Ecole),
20h00 : Show musical (Place de l'Église),
22h00 : Feu d'artifice à la Speck.

Samedi 24 août :

Animations des forains (cour de l'École),
20h00 : Show musical (place de l'Église),
21h00 : Descente en canoé/kayak (à la Speck).

Dimanche 25 août :

Animations des Forains (toute la journée, cour de l'École),
Brocante et Braderie de 6h00 à 18h00 (inscription auprès de la Mairie),
Exposition de véhicules anciens (à l'ACS à partir de 10h00),
Accrobranches pour les enfants (à l'ACS à partir de 10h00),
Sentier pieds nus (à partir de 10h00),
Exposition photo au Musée du Patrimoine (rue du Moulin),
Concert avec le Groupe FACE BAND à partir de 19h30.

Associations proposant des repas, samedi et dimanche :

HDH : Grillades, tartes flambées, ribs,
LES ARCHERS DU VIADUC : Hamburger, coquelets, frites,
SCD : Buvette et restauration,
KAYAK : Bœuf à la broche, ribs,
ACS : Buvette et restauration.

Brigitte ROLL

MESSTI BRADERIE ET BROCANTE

Du 23 au 26 août 2019 :

Vous pouvez vous inscrire au vide grenier ou à la braderie, en téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site de la Commune ou en le récupérant auprès des Services de la Mairie accompagné de son règlement :

Tarif forfaitaire :

Vide grenier : 5 ml : 10,00 € ou 10 ml : 20,00 €
Braderie : 5 ml : 27,50 € ou 10 ml : 55,00 €

Le règlement est déposé à l'accueil de la Mairie et à la Gendarmerie de Saverne.

AGENDA

JUILLET					
Dimanche	7	Tartes flambées	A partir de 18h00	Cour du Presbytère	PAROISSE PROTESTANTE
		Fête nautique	11h00	Speck	CANOË KAYAK CLUB DETTWILLER
Jeudi	11	Réunion	de 14h00 à 16h30	Ecole de Rosenwiller	ASSOCIATION PART'AGES
Samedi	13	Fête nationale		Cour de l'Ecole	COMMUNE
Mardi	16	Collecte du Sang	de 17h00 à 20h00	Foyer Saint Jacques	ASSOCIATION DES DON-NEURS DE SANG
Vendredi	19	Jeux	13h00	Salle 1 HOHGRABEN	CLUB DE L'AMITIE
Dimanche	21	Fête patronale St Jacques : Messe Solennelle et repas barbecue (Ouvert à tous)			PAROISSE CATHOLIQUE
Jeudi	25	Réunion	de 14h00 à 16h30	Ecole de Rosenwiller	ASSOCIATION PART'AGES
AOÛT					
Jeudi	1	Rencontre mensuelle	14h00	Salle 1 HOHGRABEN	CLUB DE L'AMITIE
Mardi	6	SKAT	13h00	Salle 1 HOHGRABEN	CLUB DE L'AMITIE
Jeudi	8	Réunion	de 14h00 à 16h30	Ecole de Rosenwiller	ASSOCIATION PART'AGES
Vendredi	16	Jeux	13h00	Salle 1 HOHGRABEN	CLUB DE L'AMITIE
Samedi	17	Week end Tartes Flambées & Pizzas	A partir de 19h00	Club house de Rosenwiller	CLUB DES JEUNES
Dimanche	18	Week end Tartes Flambées & Pizzas	A partir de 18h00	Club house de Rosenwiller	CLUB DES JEUNES
		Fête patronale Ste Rose		Rosenwiller	PAROISSE CATHOLIQUE
Vendredi	23	Messti : inauguration du Messti			COMMUNE ET ASSOCIATIONS
		Course à pied et marche		Rues de la Commune	CAP LIBERTE
Samedi	24	Messti			COMMUNE ET ASSOCIATIONS
		Musée Exposition de photos			CLUB PATRIMOINE
Dimanche	25	Messti			COMMUNE ET ASSOCIATIONS
		Exposition patrimoine du 26/08 au 16/09		Maison du Patrimoine et de la chaussure Rue du Moulin	CLUB PATRIMOINE
Lundi	26	Messti -Exposition permanente et tempo-raire sur le thème des Sixties (années 60)			CLUB PATRIMOINE
		Massdi Mandi Bal	18h00	Salle de la Liberté	LA LIBERTE
Jeudi	29	Réunion	de 14h00 à 16h30	Ecole de Rosenwiller	ASSOCIATION PART'AGES
SEPTEMBRE					
Lundi	2	Rentrée scolaire			
Mardi	3	SKAT	13h00	Salle 1 HOHGRABEN	CLUB DE L'AMITIE
Jeudi	5	Rencontre mensuelle	14h00	Salle 1 HOHGRABEN	CLUB DE L'AMITIE
Dimanche	8	Fleurissement et Nouveaux arrivants 17h		Salle de la Liberté	COMMUNE
Lundi	9	Reprise des activités sportives		Salle de la Liberté	LA LIBERTE
Jeudi	12	Réunion	de 14h00 à 16h30	Ecole de Rosenwiller	ASSOCIATION PART'AGES
Dimanche	15	Repas Waedele		Maison du Patrimoine et de la chaussure - Rue du Moulin	CLUB PATRIMOINE
Mercredi	18	Bébés lecteurs	de 09h30 à 10h00	Salle 1 - HOHGRABEN	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Jeudi	19	Permanence UNIAT	de 9h30 à 10h45	Ateliers Municipaux	UNIAT
Vendredi	20	Fête des Associations		Salle Polyvalente	COMMUNE ET ASSOCIATIONS LOCALES
Vendredi	20	Jeux	13h00	Salle 1 HOHGRABEN	CLUB DE L'AMITIE

RAPPEL :

Les inscriptions ainsi que les réinscriptions à l'École Municipale de Musique de Dettwiller sont en cours, et ce, jusqu'au 31 juillet inclus.

Le dossier papier est à retirer à la Mairie ou téléchargeable sur le site Internet de la Commune.

HORAIRES ESTIVALES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

JUILLET :

les mardis de 16h30 à 18h30,
les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,
les samedis de 14h00 à 16h00.

AOÛT :

uniquement les mercredis de 10h00 à 12h00.

MARCHE HEBDOMADAIRE :

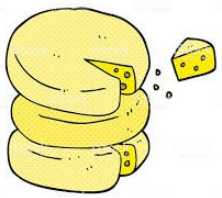

La Commune tient à rappeler qu'un marché hebdomadaire se tient tous les MERCREDIS de 8h00 à 12h00 dans la cour de l'Ecole Maternelle. Vous y trouverez un traiteur avec des spécialités asiatiques, un fleuriste, un fromager, une rôtisserie, un maraicher, un vendeur de chaussures ainsi qu'un vendeur d'épicerie fine, de bretzels et de vin. L'été est l'une des plus belles saisons pour acheter des produits frais tout en se promenant avec son petit panier en osier.

N°4 - Année 2019 - Date de publication : 3 juillet 2019 - Directeur de la publication : le Maire, M. Claude ZIMMERMANN - Rédactrice : Mme Ayla CLEMENTZ
Raison sociale/Impression : MAIRIE - 23 rue de la Gare - 67490 DETTWILLER.
Malgré tous les soins apportés à la réalisation de ce bulletin, des erreurs ne peuvent être exclues.
La Commune de Dettwiller se réserve le droit de les corriger à tout moment.